



Séance du lundi 03 septembre 2018

Date de la convocation: 09/08/2018

Date d'affichage de la convocation : 09/08/2018

Membres en exercice
: 10

L'an deux mille dix-huit et le trois septembre 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 9

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 9

Pour:
9

Représentés:

Secrétaire de
séance:
MASSEY Laurence

Excusés: Guy CLARAC

Absents:

Objet: TARIFS LOCATION SALLE DES FETES - DE_2018_014

Compte tenu de la rénovation de la salle des fêtes plus fonctionnelle et attractive, le maire propose de revoir les tarifs de location.

Il est proposé à l'assemblée de voter les tarifs :

Le conseil municipal,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Décide d'appliquer les tarifs comme ci-dessous,

Compte tenu de la rénovation de la salle des fêtes plus fonctionnelle et attractive, le maire propose de revoir les tarifs de location.

Il est proposé à l'assemblée de voter les tarifs :

Le conseil municipal,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Décide d'appliquer les tarifs comme ci-dessous,

Désignation	Tarif location Eté Du 1^{er} mai au 30 septembre.	Tarif location Hiver Du 1^{er} octobre au 30 avril.
Associations communales : Comité des fêtes Société de chasse Cuma	Gratuit	Gratuit
Personnel communal – Elus et habitants de la commune	A partir de 08 heures jusqu'au lendemain matin 08 heures : 40€ Par journée supplémentaire : 10€	A partir de 08 heures jusqu'au lendemain matin 08 heures : 50€ Par journée supplémentaire : 20€
Associations hors commune :	A partir de 08 heures jusqu'au lendemain matin 08 heures : 60€ Par journée supplémentaire : 20€	A partir de 08 heures jusqu'au lendemain matin 08 heures : 80€ Par journée supplémentaire : 40€
Personne physique ou morale Hors commune :	A partir de 08 heures jusqu'au lendemain matin 08 heures : 100€ Par journée supplémentaire : 50€	A partir de 08 heures jusqu'au lendemain matin 08 heures : 120€ Par journée supplémentaire : 70€
Location privée à but commercial :	A partir de 08 heures jusqu'au lendemain matin 08 heures : 200€ Par journée supplémentaire : 100€	A partir de 08 heures jusqu'au lendemain matin 08 heures : 220€ Par journée supplémentaire : 120€

Ces tarifs sont applicables à compter du 15 septembre 2018 et resteront inchangés jusqu'à nouvelle délibération.

A Préneron le 03/09/2018

Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
et publication le 06/09/2018